

Saint Jean de Chevelu

MAIRIE

Tel : 04 79 36 80 11

Mail :

stjeanchevelu@wanadoo.fr

Site :

www.saintjeandechevelu.fr



Commune-de-Saint-Jean-de-Chevelu

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 14h00 – 18h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Adresse électronique :

stjeancommunication@gmail.com

Seulement pour flash et bulletin

MAIRIE

INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2022

Pour les enfants nés en 2019, les inscriptions se feront en mairie **du 2 au 20 mai 2022.**

A compter de cette date, les parents concernés pourront venir retirer un dossier à la mairie ou appeler le secrétariat pour un envoi dématérialisé.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le **mardi 3 mai 2022**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du **8 mai** aura lieu à

9 h 45



au monument aux morts, avec la participation de Music'Yenne , suivi d'un moment convivial à l'abri des lacs.

NUISANCES

Les beaux jours arrivants, un rappel des horaires concernant les petits travaux hors nuisances sonores (dans la limite du raisonnable :

- la semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Nous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse ou sous la surveillance de leurs propriétaires.

VIE ASSOCIATIVE

L'association **l'Ancolie** tiendra son traditionnel marché aux plantes au camping des Lacs le **1er mai** de **9h30 à 16h00**.



Le **14 Mai**, les bénévoles procéderont aux plantations ; Vous êtes conviés à venir apporter votre savoir faire afin d'embellir la commune !

Rendez-vous sur la place de Chevelu dès 9h30



La Communauté de Communes de Yenne, en collaboration avec l'école des 2 lacs, propose un « café des familles » .

Vous êtes parents d'élèves, venez partager un moment d'échange sur les sujets de votre choix (enfants, fratrie, vie scolaire...)

le lundi 9 mai 2022 à partir de 8h20

L'association **La défense du chat** organise son assemblée générale sur le site du château de la grande forêt,



le 21 mai à 10h00

Brioches des Amis de l'École



Les amis de l'école vous proposent leur traditionnelles brioches aux pralines « maison » cuites au feu de bois. Elles seront à récupérer le

samedi 21 mai 2022

de 9h à 12h, dans la cour de l'école des deux lacs.

Renseignements auprès des parents d'élèves pour les réservations.

Le bénéfice de cette opération permettra de financer des sorties et/ou des projets pour l'école.